



Liste régionale conduite par Philippe Meirieu

Transport où allons-nous ?

*Vers quelle politique de transports et de déplacement en Rhône-Alpes,
plus économe en énergie, moins polluante ?*

Mardi 9 Février 2010

Réunion Publique à 19 h 00

Salle Diderot à Saint-Chamond - Place d'Île de France (Fonsala)

En présence de

Gérard Leras

Président de la commission transport à la Région

Julia Lourd

De la Sauvegarde des Coteaux du Jarez (non à la A45)

Bernard Borgialli

Salarié cheminot Syndicaliste

Caroline Vuailat

Présidente de Pilattitude (association qui favorise les transports doux dans le rural)

Jean-Yves Bénière

Responsable Loire AF3V (association française des voies vertes)

Léla Bencharif

Tête de liste de la Loire





Le saviez-vous ?

Le transport par la route nous coûte cher (santé, accident, fonctionnement). C'est la première source de pollution atmosphérique, de nuisances sonores. La solution ne viendra pas des agrocarburants ou autre nouvelle technique. Le secteur des transports routiers a émis près de 130 millions de tonnes de CO₂, soit plus du quart des émissions (26,4%), C'est le premier contributeur en CO₂ du pays devant le résidentiel-tertiaire. Un impératif, supprimer les transports inutiles !

Il faut une autre politique de transports et de déplacement en Rhône-Alpes, plus économe en énergie, moins polluante.

Depuis 2004, nos conseillers régionaux verts ont obtenu que 98% des financements aillent pour le ferroviaire, 2% pour la route. Les nouvelles rames et le cadencement des TER les rendent plus accessibles. Ils ont réussi à faire rouvrir aux voyageurs la ligne en rive droite du Rhône en Ardèche et ont refusé le doublement de l'A7.

Continuons dans ce sens, la région doit demain

- Organiser des états généraux de la mobilité pour arriver à un objectif de RTT : Réduction du Temps de Transport !
- Développer, coordonner les réseaux de transports en commun, améliorer les cadencements, parkings relais sécurisés.
- Obtenir des investissements complémentaires pour des dessertes ferroviaires.
- Inciter à la multimodalité (vélo, tram, bus, covoiturage, autopartage, transport à la demande, TER, marche à pieds...)
- Promouvoir la carte OÙRA, permettre l'accessibilité à tous et offrir une tarification sociale.
- Promouvoir un urbanisme qui fabrique moins de transports obligatoires (proximité commerces, agriculture vivrière ...)
- Encourager le transfert de marchandises de la route vers le rail et multiplier par 2 en 4 ans le fret fluvial sur le Rhône.

Le saviez-vous ?

En milieu urbain la vitesse moyenne d'une voiture est de 13km/h... celle d'un vélo est comprise entre 15 et 20 km/h. Pratiquer le co-voiturage c'est possible et vous pourrez économiser jusqu'à 1500 euros par an tout en créant du lien social.

Europe Ecologie, un nouvel élan pour les transports en Rhône-Alpes !

<http://rhone-alpes.regions-europe-ecologie.fr>